



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 octobre 2021



PLF (Projet de Loi de Finances 2022) : une fois encore, on est loin du compte ! L'école publique mérite mieux !

Pour la FCPE, le PLF Éducation 2022 proposé par le gouvernement est bien loin de garantir l'égalité des droits de tous les élèves, qui devrait être au cœur de notre système éducatif après une crise sanitaire historique de deux ans : inégalités scolaires aggravées, manque de personnel et manque de moyens matériels dans les établissements.

Le budget de l'Éducation nationale va certes augmenter l'année prochaine mais quand on y regarde de plus près, il y a vraiment de quoi s'inquiéter !

Ce n'est pas le budget d'un service éducatif public ambitieux pour l'enfance et la jeunesse, l'Etat continue de défaire l'école publique : « +2,98% » pour l'enseignement privé sous contrat contre « +1,85% » pour l'enseignement public. L'augmentation de « +4,05% » du budget « remplacement » dans l'enseignement privé contre « +1,97% » pour celui de l'enseignement public.

Et bien entendu aucune justification puisque sans conteste, les élèves restent toujours plus nombreux à fréquenter l'enseignement public.

Sur le terrain, partout le même constat :

- des élèves sans enseignants affectés depuis la rentrée ;
- des élèves en situation de handicap sans AESH pour les accompagner ;
- des équipes vie scolaire en difficulté sans assistants d'éducation en nombre suffisant ;
- des personnels sanitaires et sociaux en sous effectifs ;
- des classes dans le second degré avec des effectifs avoisinant les 36 élèves !

Que penser également de la baisse du budget de l'ONISEP, colonne vertébrale du service public d'orientation : 1,4 million d'euros en moins ? Dans cette somme, le gouvernement explique que 400 000 € proviennent de mesures d'économies. Mais de quelles économies parle-t-on ? Notre système éducatif actuel peine à garantir à chaque élève le droit de choisir et construire son avenir. Pourquoi aggraver la situation si ce n'est à achever la disparition du service public d'orientation ?!

Faut-il rappeler que le dispositif « plus de maîtres que de classes » n'existe plus, au bénéfice du dédoublement de classes en primaire et que les effectifs des RASED diminuent depuis le début du quinquennat. Et c'est sans parler des expérimentations de contrats locaux d'accompagnement intégrant les écoles sous contrat dans l'éducation prioritaire. Est-il utile aussi de rappeler que c'est l'ensemble des établissements publics qui vont être impactés par ce PLF Éducation 2022 ?

D'autres initiatives phares du quinquennat ont pourtant la part belle dans ce budget : SNU, mentorat, devoirs faits, Cordées de la réussite ou Internats d'excellence seraient les premiers leviers de lutte contre les inégalités et le

décrochage scolaire ? Ces dispositifs et leurs effets sont discutables, et la FCPE continue à dénoncer que trop de dispositifs coexistent et sont financés, sans étude d'impact préalable et sans évaluations de leurs effets au regard de leur coût.

Pour la FCPE, l'Etat se doit de donner priorité à l'école publique, laïque et gratuite.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillerrou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)